



Offre d'emploi - Étudiant(e)s Préposé.e aux travaux publics (horaire atypique)

La Ville de Saint-Lazare recherche activement des étudiants pour faire partie de son équipe des Travaux publics!

Si tu es un(e) étudiant(e), n'hésite pas et achemine ton cv rapidement afin de découvrir un milieu de travail motivant!

Préposé.e aux Travaux publics (horaire atypique) – poste étudiant-été 2026

Joins-toi à notre équipe!

- ✓ Tu poursuis des études à temps complet dans une institution d'enseignement au niveau post secondaire et tu es disponible à compter de la mi-mai?
- ✓ Tu aimes le travail manuel et tu as un peu d'expérience?
- ✓ Tu es flexible au niveau des horaires de travail et disponible à travailler les jours, les soirs, avec un horaire de travail de 4 jours/semaine et une fin de semaine sur deux?
- ✓ Tu n'as pas peur de te salir et tu es en bonne forme physique pour accomplir des tâches parfois exigeantes en temps et en énergie?
- ✓ Tu détiens un permis de conduire de classe 5 valide?

Nous voulons te connaître!

Tu accompliras les tâches suivantes :

- ✓ Couper la pelouse dans les parcs et espaces verts;
- ✓ Entretenir les terrains sportifs;
- ✓ Effectuer des travaux mineurs, entre autres, réparer le mobilier de parc, peinturer, faire du ménage et aider à des projets d'horticulture.

Ton horaire : La semaine normale de travail est de 40 heures répartie comme suit :

Semaine 1

Équipe	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	Congé	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	Congé	Congé	6h45 à 17h15 (Jour)	6h30 à 17h00 (Jour)
2	6h30 à 17h00 (Jour)	Congé	Congé	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	Congé

Semaine 2

Équipe	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	6h30 à 17h00 (Jour)	Congé	Congé	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	Congé
2	Congé	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	10h00 à 21h00 ou 12h30 à 23h00 (Soir)	Congé	Congé	6h45 à 17h15 (Jour)	6h30 à 17h00 (Jour)

Salaire offert: Entre 17.66\$ à 18.54\$

Prime de soir : Tout salarié qui travaille sur un quart de soir reçoit une prime de 2.01\$. La prime est payable pour le quart de travail au complet.

Fais-nous parvenir ton curriculum vitae par courriel à : rh@ville.saint-lazare.qc.ca avec la mention en objet « **Emploi étudiant – TP (horaire atypique)** »

L'utilisation du masculin vise à alléger le texte.

Programme d'accès à l'égalité en emploi :

La Ville de Saint-Lazare souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à poser leur candidature. Des mesures d'adaptation pourront être offertes, sur demande, selon la situation. Soyez assurés de la confidentialité de cette information.